

Tous les services publics des Ulis accessibles aux sourds et malentendants

À partir de ce jeudi 14 mars, date de la 27^e Journée Nationale de l'Audition, la municipalité rend l'ensemble des services publics accessibles aux habitants sourds et malentendants grâce à la plateforme Acceo. Une solution d'accessibilité téléphonique et physique qui constitue un pas de plus vers la ville inclusive.



Des crèches, en passant par les écoles, jusqu'au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) ou la police municipale... Dès aujourd'hui, tous les services publics ulissiens sont accessibles aux habitants sourds ou malentendants. Une date qui coïncide avec la Journée Nationale de l'Audition. Au-delà de l'obligation légale, garantir l'égalité d'accès aux services publics est aussi la continuation concrète de la politique ulissienne en matière d'accessibilité. Un dispositif, trois modes de communication.

Loin d'être marginal, ce handicap sensoriel croît en raison du vieillissement de la population et des nuisances sonores. Au point de toucher aujourd'hui près de 10 millions de Français, dont certains peuvent être entravés, notamment dans leurs démarches administratives. Voilà pourquoi la municipalité s'est attachée les services d'Acceo. Appel téléphonique ou entretien physique, cette plateforme offre un parcours complet et met en relation les habitants avec le service municipal de leur choix en leur proposant trois modes de communication :

- la transcription instantanée de la parole (TIP)
- la visio-interprétation en Langue des Signes Françaises (LSF)
- le visio-codage en langue française parlée complétée (LfPC).

Trois accès à l'outil sont possibles : via le lien disponible sur le site Internet lesulis.fr, l'application mobile Acceo ou en se connectant au site internet Acceo-o.fr. L'utilisateur n'a qu'à choisir quel service il souhaite contacter et, s'il opte pour la visio-interprétation en LSF, un traducteur d'Acceo se charge de traduire la conversation entre l'agent concerné et l'habitant. Pour la TIP, la conversation est directement transcrite sur le smartphone, la tablette ou l'ordinateur de la personne sourde ou malentendante.

De leur côté, les agents de la commune peuvent également se connecter à une version dédiée aux professionnels pour réserver des créneaux avec des traducteurs disponibles dans les cas où ils ont besoin d'échanger ou de suivre la demande d'un habitant.

Sensibiliser les agents au handicap sensoriel et à l'outil

77 agents des Ulis ont suivi une formation pour se familiariser à l'utilisation d'Acceo et mieux appréhender les conséquences de la déficience auditive. En effet, le handicap auditif recouvre des cas très larges, pouvant aller de la gêne à la surdité grave. Il est donc important de savoir se positionner face aux différents publics.

Contact presse :

Nadia Tounee - Directrice de la communication

01 69 29 34 19 - ntounee@lesulis.fr